



# PROGRAMME 2020/2021



# ÉDITORIAL

Le monde d'après...

Tout d'abord, je veux remercier ceux de nos adhérents qui ont par leurs dons, partiels ou totaux, permis à notre association de traverser les mois que nous venons de vivre. Leur soutien nous fait chaud au cœur. Je remercie aussi nos financeurs pour leur soutien économique qui se concrétise par le versement des aides à nos centres aérés sur la base des heures effectuées en année pleine. C'est un soutien important en faveur de nos enfants.

Le monde d'après ! Vaste espérance ! Celle de croire et d'espérer que l'homme tirera les enseignements de cette crise sanitaire.

Sans être pessimiste, on constate que les catastrophes n'ont guère modifié les attitudes et les modes de vie. Sans remonter aux calendes grecques, nos aïeux pensaient qu'en 1918 c'était « la der des der ». En 1945, à peine sortie d'un effroyable conflit, l'humanité replongeait dans les tensions entre deux mondes antagonistes, l'Est et l'Ouest. Il convient donc de ne pas se montrer d'un optimisme béat.

A contrario, si pour les adultes il semble compliqué d'aller vers une société un peu meilleure, pour nos enfants ce monde merveilleux existe. Je dis bien pour nos enfants, c'est-à-dire ceux, dans nos pays, à qui on peut offrir des vies épanouies.

Pour d'autres, le monde merveilleux n'existera jamais.

Aussi il convient de leur offrir un environnement stable afin qu'ils puissent faire confiance aux adultes qui les éduquent, que ce soient leurs parents, leur entourage familial ou d'autres éducateurs. Pour eux, le monde est binaire : il y a le bien ou le mal. Le bien étant représenté par l'exemple des adultes qui les entourent, et le mal par tout ce qui diffère de leurs modèles.

C'est la raison pour laquelle il nous semble essentiel que le Centre Socio-Culturel soit un lieu de cet environnement stable. Aussi, quelles que soient les interrogations, les hésitations, voire les errements des adultes décideurs, nous avons pris l'option de la stabilité des consignes que nous donnons, garantie que les comportements que nous demandons d'avoir soient bien compris et acceptés. Si ces mesures peuvent paraître pesantes, elles permettent aussi de ne pas participer à la propagation de l'épidémie, et de conserver et garantir la continuité des services que nous proposons à nos adhérents. Si nous devons revivre le scénario du printemps, il n'est pas certain que nos structures pourraient résister.

Espérons que des temps meilleurs viendront vite et que nous pourrions ranger au rayon de nos souvenirs ce printemps 2020.

**DENIS MIRGUET**

Président

## L'ÉQUIPE

### Le conseil d'administration

14 bénévoles, dont voici le bureau :

**PRÉSIDENT**  
Denis Mirguet

**VICE-PRÉSIDENT**  
Patrick Janin

**TRÉSORIER**  
Marc Bugeaud

**SECRÉTAIRE**  
Prunelle Augier

### Les permanents

**DIRECTEUR** : Jean-Luc Andréani

**COMPTABILITÉ** : Martine Bertolino

**ACCUEIL** : Lisa Laugel, Christine Nal, Hélène Castinel

**ANIMATION ENFANCE JEUNESSE** :  
Sylvain Zammit, Julie Morisot, Cécile Constant

**UNE ÉQUIPE DE 4 ANIMATEURS**



## LE CENTRE SOCIO-CULTUREL ML DAVIN VIGILANT FACE À LA CRISE SANITAIRE

Alors que depuis quelques semaines la vie reprend petit à petit son cours normal suite à la période de confinement liée à la pandémie de Covid-19, nous constatons un relâchement général dans le respect des gestes barrières qui nous amène à rester vigilants pour les mois à venir.

La prévention des risques de contagion épidémique entraîne une obligation pour le Centre Socio-Culturel de mettre en place des mesures pour freiner la contagion et protéger ses adhérents et l'ensemble de ses salariés. Ainsi, un protocole sanitaire a été élaboré pour organiser la reprise de nos activités face à toute situation de contamination potentielle, avec la mise en place exceptionnelle de consignes strictes telles :

- Plan de circulation et d'accès aux divers locaux pour réduire le croisement de nos adhérents.
- Respect des gestes barrières et des mesures de distanciation sanitaire durant les activités.
- Réduction de 5 minutes de la durée des cours pour permettre la réalisation d'une désinfection, des points de contact et du matériel utilisé, entre chaque cours.
- Utilisation du matériel collectif limité au strict minimum, qui nécessitera la participation des adhérents pour la désinfection.
- Restriction d'accès au vestiaire du dojo. Cet espace ne permettant pas la distanciation sanitaire, l'accès à ce local sera temporairement réduit au seul déchaussage, avec port du masque obligatoire. Les adhérents seront donc invités à venir dans les cours d'arts martiaux préalablement habillés de leur kimono.

Toutefois, en cas d'un rebond de la pandémie, accompagné de nouvelles consignes sanitaires strictes, le Centre Socio-Culturel ML Davin devra adapter en temps réel ses décisions, en fonction des informations données par le gouvernement. À ce titre, le CSC pourra être amené à prendre en cours d'année des décisions telles que :

- Adaptation des activités en mettant en place une organisation ou des pratiques dites « alternatives ».
- Renforcement des mesures de distanciation en limitant le nombre de pratiquants en fonction de la surface des locaux. Cette réduction se fera en premier lieu sur la base du volontariat des adhérents (souhait d'arrêt, réduction du nombre de cours hebdomadaires...) puis en fonction de l'ordre d'inscription.
- Fermeture totale de certaines activités en fonction de l'évolution des consignes sanitaires gouvernementales et/ou fédérales.

## LES NOUVEAUTÉS

### COURS DE THÉÂTRE ET D'IMPROVISATION : soyez libre de jouer et de dire !

Adultes - Vendredi ▶ 20h15-21h45  
I Centre Socio-Culturel M-L Davin

L'improvisation appelée plus communément « impro » permet de développer toute sa créativité, son écoute entre les comédiens. Le théâtre est désinhibiteur, il contribue à l'épanouissement, au dépassement de soi. L'impro est libératrice et apprend le sens de la repartie en cultivant la spontanéité et le jeu. Le travail se fait sur le corps, la portée de la voix, la présence scénique et améliore la capacité d'adaptation sur scène et dans la vie ! On s'amuse tout en développant son imaginaire et la confiance en soi. L'atelier est fait pour tous ceux qui ont envie de passer un bon moment à lâcher prise.

### COURS D'ÉLOQUENCE ou L'ART ORATOIRE. Réveillez votre leadership.

+16 ans et adultes ▶  
Mercredi 19h15-20h45

I Couteron

« L'éloquence est une peinture de la pensée... » Blaise Pascal.

Devenez qui vous êtes, soyez authentique ! Ou comment vaincre sa timidité et prendre la parole en public. L'éloquence est une compétence qui fait la différence dans votre vie. Explorer les arcanes de l'art oratoire et de la rhétorique vous rend davantage libre. Le travail se fait sur la respiration, les mots, les tournures de phrases, la narration, le rythme de la voix, la tonalité, le volume, les silences, la gestuelle, les expressions faciales, les regards... Tout un travail complet se met en place pour vous faire vous sentir vrai et relier à soi pour mieux communiquer.

# ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ET DE LOISIRS 3/17 ANS



## PUYRICARD

### Accueil de loisirs sans hébergement

**Sylvain Zammit et Cécile Constant - 3/12 ans et 12/17 ans**

Tous les mercredis et vacances scolaires.  
Agrément de 140 enfants de 3/17 ans durant les vacances et de 95 les mercredis, dont 15 enfants de -4 ans scolarisés.  
Accueil à la journée, demi-journée, avec ou sans repas.  
Durant l'année, de nombreux stages sont proposés par tranche d'âge : gym, arts, sports, culture, camps...

### Animations jeunes

**Sylvain Zammit - 12/17 ans**

Mise en place d'ateliers, stages, sorties, camps, chantiers, animations, projets tout au long de l'année.

### Centre de Loisirs Après l'École "Pause cartable"

**Sylvain Zammit et Julie Morisot**

Enfants de 4 à 12 ans des écoles Maurel et Brémond de 16h30 à 18h45.

- 16h30-17h - Récupération des enfants par nos animateurs dans les écoles Maternelles et Primaires Maurel et Brémond, puis transfert vers les locaux du Centre Socio-Culturel ML Davin.
- 17h-17h15 - Pause « goûter-détente » (goûter fourni par les parents).
- 17h15-18h - Activités de loisirs et de détente permettant le développement sportif, culturel, social et citoyen de l'enfant.
- 18h-18h45 - Atelier étude permettant aux enfants de réaliser de façon totalement autonome les tâches inscrites dans le cahier de textes ou l'agenda.

Sur demande des familles, les animateurs peuvent aussi acheminer les enfants aux différentes activités spécifiques que propose le centre social dans ses locaux du centre-ville (judo, danse, théâtre, musique...).

## COUTERON

### Accueil de loisirs sans hébergement

**Julie Morisot et Cécile Constant**

Un centre de loisirs en pleine nature pour apporter une bouffée d'Oxygène aux petits Aixois. 3 / 13 ans

- Accueil tous les mercredis et vacances scolaires (hors Noël et août) à la journée, demi-journée, avec ou sans repas.
- Agrément de 100 enfants, dont 7 enfants, de - 4 ans
- Organisation de stages thématiques par tranches d'âge en juillet.
- Circuit de ramassage « tour de ville » tous les jours d'ouverture.



## ÉCOLE D'AIX-EN-PROVENCE

### Atelier Poivre

Interventions sportives et culturelles dans le cadre du temps méridien.

# ARTS MARTIAUX

## Initiation arts martiaux

**Philippe Dehais**

I Dojo CSC

+4 ans - Mercredi ▶ 14h-14h45

## Judo

**Christian Colmet**

I Dojo CSC

- +4 ans - Jeudi ▶ 17h45-18h30
- 7/12 ans - Jeudi ▶ 18h30-19h30
- Ados - adultes - Jeudi ▶ 19h30-20h45

I Dojo Cau

- 5/12 ans - Mardi ▶ 18h-19h
- Ados/adultes - Mardi ▶ 19h-20h30

## Aïkido

**Philippe Dehais**

I Dojo CSC

- 7/10 ans initiation - Mercredi ▶ 14h45-15h45
- 11/12 ans tous niveaux - Mercredi ▶ 15h45-16h45
- 13/15 ans gradés (+2 ans) - Mercredi ▶ 16h45-17h45
- Adultes - Mercredi ▶ 19h30-21h30

I Dojo Cau

- Ados tous niveaux - Vendredi ▶ 18h30-19h45
- Gradés - Vendredi ▶ 19h45-21h

## Tai-chi-chuan - Qi Gong

**Alexis Quillio**

I Dojo Cau

Débutants et avancés - Samedi ▶ 10h30-12h00

## Tae-Kwon-Do

**Stéphane Bernard**

I Dojo CSC

- 6 / 11 ans
- Mardi ▶ 18h-19h15
- Lundi ▶ 18h30-19h30 ou Mercredi ▶ 18h15-19h15  
(**NOUVEAU** : sous réserve d'un nombre suffisant d'élèves)
- Ados (+11 ans) - Adultes - Mardi ▶ 19h15-20h30



## Arts de la terre, poterie, modelage

### Marie-Claude Simon

- Enfants +6 ans - Mercredi ▶ 14h-15h30 et 15h30-17h
- Ados, adultes - Mardi, Mercredi ▶ 19h-21h

### I Village du Soleil

## Bibliothèque

Heures d'accueil du Centre

## Arts créatifs

### Isabelle Pellet

Enfants 4/6 ans et +  
Mercredi ▶ 9h30-11h et 11h-12h30

### I Pôle associatif

## Dessin | Pastel | Peinture | Aquarelle

### Isabelle Pellet

Enfants 7/11 ans et plus  
Mercredi ▶ 14h-15h30

### I Pôle associatif

## PASS' CULTURE

- **Café des parents**: échanges, débats avec des personnes ressources.
- **Sorties culturelles en familles ou entre amis**: Visite de musées, expositions. 1 fois trimestre.
- **Vente de tickets cinéma à tarifs réduits** pour les cinémas Pathé d'Aix-en-Provence, Plan de Campagne, Valentine et Marseille.
- **Mise en place d'une programmation culturelle en partenariat avec le Grand Théâtre de Provence et le Pavillon noir d'Aix-en-Provence.**

Des tarifs groupes négociés avec ces structures seront proposés à nos adhérents sur quelques spectacles sélectionnés par le Centre Socio-Culturel.

## Théâtre

### Nathalie Lasserre

- Initiés + 8 ans - Vendredi ▶ 17h-18h30
- Confirmés - Vendredi ▶ 18h30-20h
- Théâtre d'improvisation + 18 ans - Vendredi ▶ 20h15-21h45

### Mathilda Diez

- Débutant 6/7 ans - Samedi ▶ 9h-10h30
- Débutant 8 ans et plus - Samedi ▶ 10h30-12h

### I Salle de danse

## Éloquence - Art oratoire

### Nathalie Lasserre

+ 16 ans et adultes - Mercredi ▶ 19h15-20h45

### I Couteron

## Initiation à l'anglais

### Maria Enberg

- 4-5 ans - Jeudi ▶ 17h-17h45
- 6-8 ans - Lundi ▶ 17h-17h45  
Lundi ▶ 17h45-18h30 - Jeudi ▶ 17h45-18h30
- 9-11 ans - Lundi ▶ 18h30-19h15

### I Local Halte-Garderie

## Cuisiner ensemble

## Ateliers jardinage et bricolage

Selon demandes

En soirée de semaine ou Samedi

### I Couteron



## EXPOSITION

DU 29 JUIN AU 1<sup>er</sup>  
JUILLET 2021

## PASS'SPORT NATURE

### Stage W.E. ou vacances

Venez découvrir nos diverses activités sportives ou culturelles durant des stages organisés par nos professeurs en week-end ou durant les vacances scolaires.

## Danse hip-hop

**Richard**

- Débutants (8 ans expérimentés / 13 ans)  
Jeudi ▶ 17h-18h
- Initiés - Jeudi ▶ 18h-19h

! Salle de danse

## Danse moderne

Éveil danse

- Enfants 3/4 ans - Mercredi ▶ 10h-11h
- Enfants 5/6 ans - Mercredi ▶ 11h-12h

! Dojo du CSC

- Initiation 7/8 ans - Mardi ▶ 17h-18h
- Initiés + 9 ans - Mardi ▶ 18h05-19h20

! Salle de danse

## Chorale « Entrevoix »

(tout répertoire)

**Séverine Guarner**

Adultes tous niveaux

Mardi ▶ 19h30-21h15

+1 répétition pupitre par mois  
le Mardi jusqu'à 22h15

! Salle de Danse

## Guitare

**Philippe Morizot**

Mercredi

! Pôle associatif

## Batterie

**Nicolas Seban**

Lundi et Mardi après-midi,  
Mercredi matin et début d'après-midi  
Samedi matin si demande

! CSC

## Piano

**Edwige Rolland**

- Lundi et Samedi

**Monique Freccero**

- Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi

! Maison des associations



AUDITION /  
SPECTACLE /  
CONCERT

DU 19 AU 27 JUIN 2021

# GYMNASTIQUE ET RELAXATION

## Baby gym

Patricia Racaud

15 mois - 3 ans - Mardi ▶ 10h15-11h

Dojo CSC

## Éveil multisport

Aurélié Richard

Gym et motricité | Jeux de ballon |  
Jeux d'opposition...

• 3 ans - Samedi ▶ 10h-11h

• 4 ans - Samedi ▶ 9h-10h

• 5 ans et plus - Samedi ▶ 11h-12h

Dojo CSC

## Gym d'entretien

Patricia Racaud

Lundi ▶ 8h35-9h35

## Body Punchy

Véronique Lefebvre

• Lundi ▶ 19h05-20h05 ou

19h05-20h35 (avec stretching)

• Mardi ▶ 18h15-19h15 (sous réserve  
de disponibilité de la salle)

• Mercredi ▶ 19h15-20h15

• Vendredi ▶ 8h30-9h30

## Swiss Ball

Véronique Lefebvre

Vendredi ▶ 10h30-11h30

## Pilates

Véronique Lefebvre

• Lundi ▶ 12h30-13h30

• Lundi ▶ 18h05-19h05

• Mercredi ▶ 18h15-19h15

• Vendredi ▶ 9h30-10h30

• Vendredi ▶ 12h30-13h30 « Pilates Zen »

## Stretch / Pilates

Véronique Lefebvre

• Mardi ▶ 12h15-13h15 « Niveau renforcé »

• Mercredi ▶ 20h15-21h15

• Jeudi ▶ 12h30-13h30 « Niveau renforcé »

• Vendredi ▶ 11h30-12h30

## Stretching

Patricia Racaud

• Lundi ▶ 9h40-10h40

• Mardi ▶ 9h-10h

• Jeudi ▶ 9h25-10h40

## Sophrologie

Michel Lavenir

Vendredi ▶ 17h-18h

## Yoga Adultes

Michel Lavenir

• Yoga Nidra - Vendredi ▶ 14h-15h30

• Hata Yoga

Gp1 - Vendredi ▶ 15h30-17h

Gp2 - Vendredi ▶ 18h30-20h

• + ateliers collectifs - 1 fois - trimestre

Dojo CSC



2020

## Forum des associations de Puyricard

Vendredi 4 septembre ▶ 16h-19h30

## World CleanUp Day

Samedi 19 septembre ▶ 9h-12h

## Halloween

Vendredi 30 octobre

- Concours de citrouilles
- Soirée déguisée, à compter de 20h30

## Noël de Puyricard

Samedi 12 décembre

- La récré des enfants
- Défilé aux lampions



### Le Centre Socio-Culturel organise de nombreuses manifestations

et met en œuvre avec ses adhérents des événements artistiques de qualité, des fêtes familiales, au cœur même du village, pour faciliter les contacts entre tous et que chacun puisse enrichir ses connaissances. L'ensemble de l'équipe se tient à votre disposition pour accompagner et soutenir vos initiatives.

N'hésitez pas!

2021

**Galette des Rois** - Mercredi 20 janvier

**Carnaval de Puyricard** - Mercredi 24 mars

**Grand nettoyage de printemps  
de Puyricard** - Samedi 27 mars

**Chasse aux œufs** - Samedi 3 avril

**Assemblée Générale** - Vendredi 28 mai

**Rencontre judo et aikido** -  
Samedi 29 et Dimanche 30 mai

**Vide-greniers** - Dimanche 6 juin ▶ 16h-20h

**Fêtes de fin d'année, concert,  
spectacle danse, théâtre** du 19 juin  
au 1<sup>er</sup> juillet 2021:

- Fête de l'enfance - Samedi 19 juin ▶ 17h
- Spectacle de danse -  
Samedi 19 juin ▶ 18h30
- Auditions de fin d'année -  
Week-end du 19 et 20 juin en matinée
- Représentations de théâtre -  
Dimanche 20 juin après-midi
- Concerts de fin d'année de la chorale -  
Dimanche 27 juin
- Exposition de peintures, vernissage arts  
plastiques - du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2021

### Participation du Centre à des événements locaux ou nationaux

- Carnaval d'Aix-en-Provence  
avril 2021

# MODALITÉS D'INSCRIPTION

## Les activités sportives et Culturelles

### Modalités d'inscription

- Carte d'adhésion : 20€/famille/an, obligatoire et non remboursable.
- Inscriptions aux activités à l'année.
- Les inscriptions ne seront prises en compte par le secrétariat que sur présentation du dossier complet et correctement rempli, accompagné du paiement.
- Les professeurs ne vous accepteront plus dans leur cours si les cotisations ne sont pas à jour au 18 octobre et le secrétariat se réserve le droit d'inscrire de nouvelles personnes. Les nouveaux adhérents bénéficient toutefois d'un cours d'essai (hors chorale). Pour les activités de musique le cours d'essai doit être préalablement payé.
- Sauf sur présentation d'un certificat médical, de plus de 3 semaines, les cotisations ne sont pas remboursables.
- Pour les activités sportives : un certificat médical est obligatoire. Le certificat médical est considéré valable pour une durée de 3 ans.
- Pour le judo, aikido et yoga : licence obligatoire.

### Modalités de paiement

- Activités payables à l'année. L'arrêt anticipé et volontaire d'une activité par un adhérent ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement ni rattrapage.
- Réduction de 10% en cas de paiement annuel global en un seul chèque, avant le 18 octobre.
- Facilité de paiement en 3 fois : fournir en début d'année 3 chèques encaissés au début de chaque trimestre.
- Préinscription au secrétariat avant tout cours d'essai. Dépôt d'un chèque de caution de 16 € avant les cours d'essai de musique.
- Les trimestres étant irréguliers en nombre de séances, en cas de paiements fractionnés le montant des règlements trimestriels variera selon les trimestres et les types d'activités.
- Réduction de 25% par activité à partir de la deuxième activité familiale (uniquement activités collectives hors chorale).
- Réduction de 50% à partir de la deuxième activité « gym adulte » (Gym, pilate, Stretching...)\*. Réduction non cumulable avec la réduction précédente.
- En cas d'annulation des cours, le conseil d'administration fixe les modalités de remboursement et le montant (%) de la retenue des frais fixes de gestion.

## Les Accueils de Loisirs

Voir le calendrier des périodes d'inscription sur notre site internet.

### Pour les mercredis et petites vacances

- Préréservation pour l'ensemble de la période en faisant retour par mail d'un formulaire de préinscription. Une priorité est donnée aux familles fréquentant régulièrement l'accueil de loisirs (+ de 5 jours dans l'année). Formulaire à récupérer auprès du secrétariat du Centre ou par téléchargement sur le site internet du CSC.
- Après saisie par le secrétariat, une facture vous sera adressée, avec le montant à régler à réception de la facture (possibilité de paiement en un ou plusieurs chèques).

### Pour les vacances d'été

En raison d'un nombre de places limité, la réservation pour la période des vacances d'été s'organise comme suit : **1<sup>e</sup> phase d'inscription pour les habitués (+ de 5 jours)**

- Prise de Rv en ligne.
- Envoi par mail du formulaire de préinscription.
- RV administratif avec le secrétariat, pour vérifier les éléments de la demande, fournir l'ensemble des pièces administratives, ainsi que le règlement (montant communiqué par le secrétariat).

### 2<sup>e</sup> phase d'inscription pour les occasionnels et nouveaux (- de 5 jours)

- Dépôt au CSC d'un formulaire de préinscription, en sélectionnant les jours souhaités durant cette période.
- Prise d'un R.V, lors du dépôt du dossier.
- RV administratif avec le secrétariat, pour vérifier les éléments de la demande, fournir l'ensemble des pièces administratives, ainsi que le règlement (montant communiqué par le secrétariat).

### Pour la « Pause Cartable » après l'école

Le nombre de places étant limité à 50 enfants par jour, préinscription obligatoire :

- Début juin, auprès de la directrice de l'ALSH pour les habitués.
- Fin juin, au secrétariat du CSC pour les nouvelles demandes.

# COTISATION 2020 - 2021 DES ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES ET SPORTIVES

Pour une moyenne de 32 séances/an. Cotisation et cours non rattrapables en cas d'absence des élèves. En cas d'absence des professeurs, des rattrapages seront réalisés dans la limite de 32 séances par an, selon un calendrier établi par le professeur (semaines scolaires ou vacances).

## Activités collectives

- L'heure d'activité - **187€/an**
- 1h30 - **280,50€**

## Activités individuelles

(Guitare, piano, batterie)  
La 1/2 heure d'activité  
**508€/an.**

## Autres activités

Chorale adulte, mardi +  
répétition pupitre - **204€**

## Adhésion

annuelle au CSC:  
**20€**

### Barème des participations des Accueils de Loisirs Sans Hébergement

Selon les revenus (QF) de la famille	Tarifs à la 1/2 heure
coef 1 < 350	0.25 €
351 > coef 2 < 490	0.355 €
491 > coef 3 < 670	0.515 €
671 > coef 4 < 1000	0.62 €
1001 > coef 5 < 1500	0.78 €
1501 > coef 6 < 2200	0.99 €
coef 7 > 2201	1.04 €

Les inscriptions se réalisent à la demi-heure selon les besoins des familles, aux heures suivantes.

#### Horaires variables:

- Heures d'arrivée  
7h30 - 8h00 - 8h30 - 9h00 - 11h30 - 13h30
- Heures de départ  
11h30 - 13h30 - 17h00 - 17h30 - 18h00 - 18h30

#### Présence obligatoire sur la plage horaire 9h/17h, selon les formules suivantes

- Journée complète.
- ½ journée avec ou sans repas.

Repas supplémentaire entre 11h30 et 13h30 (hors PAI) si inscription durant ce créneau horaire.

→ Réduction de 10% sur les tarifs du 2<sup>e</sup> enfant inscrit (hors stage)

→ Les chèques vacances sont acceptés, mais non remboursés.

### Grille tarifaire Centre de loisirs Après l'école « Pause cartable »

Coefficient	Tarif Base soir	Tarifs annuels/nbre de soirs		
		2 jours	3 jours	4 jours
À partir de:				
coef. 1 < 600	3,38 €	243,00 €	364,50 €	486,00 €
601 > coef. 2 < 1000	3,96 €	285,12 €	427,68 €	570,24 €
1001 > coef. 3 < 1600	4,55 €	327,24 €	490,86 €	654,48 €
coef. 4 > 1601	4,91 €	353,16 €	529,74 €	706,32 €

Participation selon les revenus de la famille sur la base de 36 semaines et 2h15 par soir.

- Tarifs variables selon les jours choisis (fériés).
- Inscription à l'année uniquement du Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020 au Mardi 6 juillet 2021 soit 36 semaines.
- Inscription pour minimum 2 soirs / sem.
- Non remboursable en cas d'absence

#### Nos partenaires institutionnels



# HORAIRES

- Période scolaire
  - Lundi ▶ 16h-18h
  - Mardi, Jeudi ▶ 8h30-12h / 16h-18h45
  - Mercredi ▶ 8h30-12h / 14h-18h45
  - Vendredi ▶ 8h30-12h / 16h-18h
- Périodes vacances scolaires
  - Lundi, Mercredi et Vendredi ▶ 8h30-12h
  - Mardi et Jeudi ▶ 15h30-18h30
  - Vendredi ▶ 15h30-18h

# CALENDRIER ANNUEL

- Reprise des activités: 14 septembre 2020
- Fin des activités: Lundi 28 juin 2021



Place des Combattants  
13540 Puyricard  
Tél. : 04 42 92 13 89  
contact@cscdavin.fr  
www.cscdavin.fr